

**PAGES
MANQUANTES**

L'EVANGILE DU ROSAIRE

La mission de l'archange Gabriel ou l'*Annonciation* telle qu'elle est racontée par saint Luc formé l'évangile de la fête du Rosaire et de plusieurs autres fêtes de la Sainte Vierge. C'est un épisode complet qui se détache bien de ce qui suit, tout en entrant nécessairement dans le récit de l'enfance de Notre-Seigneur. Ce morceau est non seulement bien écrit mais il est bien composé, ce qui est d'un mérite plus rare.

Pour en bien pénétrer le sens et pour mieux retenir la suite des idées, il ne sera pas inutile de le diviser en plusieurs parties.

Il y a d'abord comme la mise en scène. Ce sont les circonstances de lieux et de personnes.

L'Ange expose ensuite le but de sa mission.

Il détermine, en troisième lieu, comment s'accomplira le fait annoncé, et il donne un signe qui en garantit la vérité.

Enfin, l'auteur nous fait connaître l'humble réponse de Marie.

Cet évangile se lit ainsi :

26) L'ange Gabriel fut envoyé par Dieu dans une ville de Galilée, appelée Nazareth, 27) auprès d'une vierge fiancée à un homme de la maison de David, nommé Joseph. Le nom de la vierge était Marie.

28) L'ange entra chez elle, et dit : " Salut, pleine de grâce ; le Seigneur est avec toi. " 29) Troublée par cette parole, Marie se demanda ce que pouvait signifier une telle salutation. 30) L'ange lui dit : Ne crains point, Marie ; car tu as trouvé grâce devant Dieu. 31) Et voici, tu deviendras enceinte, et tu enfanteras un fils, et tu lui donneras le nom de Jésus. 32) Il sera grand et sera appelé Fils du Très-Haut, et le Seigneur Dieu lui donnera le trône de David, son père. 33) Il règnera éternellement sur la maison de Jacob, et son règne n'aura point de fin.

34) Marie dit à l'ange : Comment cela se fera-t-il, puisque je ne connais point d'homme ? 35) L'ange lui répondit : Le Saint-Esprit viendra sur toi, et la puissance du Très-Haut te couvrira de son ombre. C'est pourquoi le saint enfant qui naîtra de toi sera appelé Fils de Dieu. 36) Et voici, Elisabeth, ta parente, a conçu, elle aussi, un fils en sa vieillesse, et celle qui était appelée stérile est dans son sixième mois. 37) Car rien n'est impossible à Dieu.

38) Marie dit : Je suis la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon que tu m'as dit. Et l'ange la quitta.

(S. Luc, ch. 1.)



L'ange Gabriel est envoyé par Dieu. Il a été appelé l'ange de l'incarnation. Daniel, dans sa prophétie messianique, nous dit que cet ange révélateur avait l'apparence d'un homme. C'est sans doute sous la même forme qu'il se présenta à Marie. Son nom signifie : le fort, le courageux de Dieu. C'est lui qui annonce à Zacharie la naissance de saint Jean-Baptiste, et, à cette occasion, il déclare qu'il se tient debout devant Dieu, prêt à aller porter les bonnes nouvelles.

Il fut envoyé dans une ville de Galilée. Au temps de Notre-Seigneur, la Palestine était divisée en trois grands districts : la Judée, la Samarie et la Galilée. Cette dernière était la province du nord. Son nom *Galil* veut dire : cercle. Isaïe l'appelait " le cercle des païens " parce qu'elle était peuplée de beaucoup d'étrangers. Les Juifs, qui en formaient cependant la majorité, avaient subi l'influence de leurs voisins dans les mœurs, dans la langue, et peut-être aussi dans la religion. On se souvient des paroles un peu méprisantes, semble-t-il, des témoins du reniement de saint Pierre : " Tu es certainement de ces gens-là, car ton langage te fait connaître. "

La ville de Galilée où descendit l'ange de Dieu s'appelait Nazareth. Elle est située au nord de la grande plaine d'Es-drelon, dans la région montagnueuse, et sur le chemin qui conduit à la plaine ; ce qui justifie la signification de son nom : la gardienne. Elle ressemble à toutes les villes orientales. Les rues, étroites et tortueuses, sont sales. Les maisons, de forme cubique, sont pressées les unes contre les autres sans aucune symétrie. Mais le site est l'un des plus jolis de toute la Palestine. Ce n'est plus l'aridité monotone des environs de Jérusalem ou de Bethléem. La ville, de dix mille habitants aujourd'hui, occupe l'intérieur d'un petit vallon dont les pentes sont parsemées de jardins toujours verts. Les amandiers, les figuiers et les pêchers y croissent en abondance. Les minuscules propriétés sont entourées d'une ceinture de cactus menaçants. Au fond de cette coupe que dore le soleil d'Orient, le bonheur semble régner. La population est toujours accueillante, souriante, paisible. Le grand mystère de consolation et de salut qui s'y est accompli a imprimé sur ces lieux et leurs habitants, un caractère d'inaltérable gaieté et de perpétuelle belle humeur.

L'Ange fut envoyé auprès d'une vierge fiancée à un homme, nommé Joseph. Elle était fiancée et vierge. D'après les lois et les coutumes modernes, cela va de soi. On se demande souvent comment saint Mathieu, en rapportant le même événement, a pu appeler Joseph l'époux de Marie. Dans l'ancienne loi juive la différence était bien moins tranchée qu'aujourd'hui entre les fiançailles et le mariage. Cela est si vrai qu'une loi du Deutéronome déclare coupable d'adultère et digne de mort une fiancée qui pèche avec un étranger. Les fiancés pouvaient même habiter ensemble. Le texte de saint Mathieu en est peut-être une preuve : " Marie ayant été fiancée à Joseph se trouva enceinte par la vertu du Saint-Esprit, *avant* qu'ils eussent habité ensemble ". Les fiançailles duraient une année ; mais, dans la province de Judée, on n'attendait pas toujours l'expiration de ce terme pour vivre en commun. Si ce n'était pas la coutume de la Galilée, à cause du voisinage des païens, cela n'en restait pas moins en accord avec les mœurs juives. Saint Joseph s'était sans doute conformé à l'usage galiléen.

Le nom de la vierge était Marie. Quel est le sens de ce nom béni ? Les exégètes ont donné libre cours à leur imagination sur ce point. Il n'y a pas de doute que ce nom fut très fréquent en Palestine dès les temps les plus anciens. Les uns le font dériver avec vraisemblance de *Mara*, " être gras ". L'embonpoint est encore, en Orient, une condition nécessaire de la beauté. D'autres lui assignent une origine égyptienne : *Méri-Ra*, c'est-à-dire aimée de Dieu. Ces étymologies savantes, qui ne sont d'ailleurs pas sûres ne devaient pas préoccuper les parents d'alors, pas plus qu'elles ne préoccupent les parents d'aujourd'hui dans le choix du nom de l'enfant. On consulte plutôt ses goûts personnels ou les traditions de famille. Nous pouvons croire que le Saint-Esprit inspira à la mère de la Sainte Vierge ce nom privilégié qui devait être l'objet des bénédictions des siècles à venir.



L'ange entra chez la vierge Marie. La scène va donc se dérouler dans une de ces maisons si pauvres d'aspect, si étroites qu'elles peuvent à peine abriter la misère et la souffrance. Celle qui reçoit le message divin, pour obscure et ignorée qu'elle soit, est riche cependant de tous les biens sur-

naturels, et, c'est pour la doter encore que Gabriel est devant elle.

“ Salut, pleine de grâce ; le Seigneur est avec toi ”. Ce n'est pas là l'une de ces formules banales d'autant moins sincères qu'elles sont plus flatteuses. Ce n'est pas non plus un hommage vulgaire rendu à la beauté physique de la vierge. Il est tellement évident, par le contexte, que l'ange parle de la grâce au sens moral que tous les commentateurs, même les rationalistes, l'entendent de la faveur de Dieu, des complaisances divines. Le *Dominus tecum* qui suit est-il un simple souhait ? “ Que le Seigneur soit avec toi ! ” On le traduit d'ordinaire par une affirmation, et l'on a raison. Il est plus poli et plus aimable d'affirmer l'existence d'une qualité ou d'une faveur que de la souhaiter. Si Marie a été favorisée de toutes les grâces de Dieu, le Seigneur est sans doute avec elle. Cela nous rappelle les scènes si naïves et si belles de l'Ancien Testament. Lorsque l'ange de l'Eternel apparut à Gédéon, il lui dit : “ L'Eternel est avec toi, vaillant héros. ” Et Gédéon de répondre : “ Si l'Eternel est avec moi, pourquoi tant de choses malheureuses me sont arrivées ? ” Mais l'Ange réitère son affirmation et donne un signe de la vérité de ses paroles, comme Gabriel en donnera un à l'humble Galiléenne.

Cette apparition subite, ces paroles louangeuses causent une grande surprise à la jeune vierge. Elle se croyait seule, et voilà qu'on lui parle. Ce qui la trouble, c'est moins la vue du messager que les paroles qui lui sont adressées. Elle se demande ce que peut signifier une telle salutation. L'Ange la rassure immédiatement, en exposant le but de sa venue. Tu as trouvé grâce devant Dieu, dit-il. *Trouver grâce* est une expression hébraïque qui indique une faveur particulière récemment accordée. Il est dit dans la Genèse que Noé trouva grâce aux yeux de l'Eternel pour signifier que lui seul et sa famille échapperaient à la ruine du genre humain. En considération de son extraordinaire degré de pureté, Marie a été choisie, entre toutes les femmes, pour être la mère du Sauveur. Elle sera l'arche Sainte portant le salut du monde.

L'annonce du grand événement est fait dans les termes mêmes dont Isaïe s'était servi pour le prédire :

“ Tu lui donneras le nom de Jésus ”. Comme le nom de Marie, le nom de Jésus n'est pas un nom unique dans l'his-

toire juive. Beaucoup de personnages de l'Ancien Testament l'ont porté. Il signifie : Jéhovah sauve. Il convenait donc tout particulièrement à Notre-Seigneur, puisque c'est par lui que Dieu sauve l'homme de la malédiction du péché. Saint-Pierre s'écriait : " Il n'y a sous le ciel aucun autre nom par lequel nous devons être sauvés ". " Au nom de Jésus, dit saint Paul, tout genou fléchit dans les cieux, sur la terre et sous la terre, car ce nom est au-dessus de tout nom. "

" Il sera appelé Fils du Très-Haut ". Voici encore une tournure hébraïque qui, traduite littéralement, risque fort d'être mal comprise. Ce n'est pas à dire que cette incomparable dignité lui sera attribuée sans fondement. Ce titre, véritablement sien, sera hautement reconnu, publié, glorifié dans le monde entier. Jésus n'est pas Fils de Dieu à cause de sa conception miraculeuse. Il ne s'agit pas ici, en effet, de la filiation du Verbe, mais de la naissance de l'homme. Il est Fils de Dieu parce qu'il a été engendré de toute éternité par Dieu le Père. Au moment où s'est accompli le grand mystère de l'incarnation, le Verbe, être divin, s'est uni à la nature humaine, l'a *personnifiée*, s'est fait l'un de nous dans le but de nous rendre aptes au bonheur et de nous en livrer le secret. Sa grandeur sera donc avant tout une grandeur de miséricorde et d'amour.

* * *

Marie dit à l'ange : " Comment cela se fera-t-il, puisque je ne connais point d'homme ? " Voilà qui est étrange. On annonce à une fiancée qu'elle aura un fils, que ce fils sera grand et glorieux, et elle ne comprend pas. Le sujet de son étonnement n'est pas l'extraordinaire destinée dont on lui parle, c'est la naissance même de l'enfant. Si la conception devait avoir lieu à l'instant même, nous nous expliquerions l'attitude de la vierge. Mais rien dans les paroles de l'ange ne laisse croire que le moment soit précisé. Tout le message est au futur. C'est ce qu'on appelle le futur prophétique. Il ne tient pas lieu du présent ; il laisse la question de temps tout à fait indéterminée. Un fait s'accomplira. Où ? Quand ? Comment ? On ne le dit pas ; le passé seul est exclu. — D'après toute la tradition catholique, Marie avait voué à Dieu sa virginité. Qu'elle ait fait un vœu formel, ce ne peut être tiré qu'indirectement du texte, mais que la pratique parfaite

de la chasteté fût son dessein secret, c'est la seule raison qui puisse rendre compte de ces mots : " Je ne connais point d'homme ".

Alors, pourquoi s'était-elle fiancée ? Sans doute, chez les Hébreux, comme chez toutes les nations orientales, la maternité était une gloire grandement recherchée ; cependant, au premier siècle de notre ère, les idées de virginité et de chasteté étaient assez répandues pour que toute une secte juive, les Esséniens, pratiquât la continence la plus absolue. Tel était l'idéal de certaines âmes délicates et élevées. Peut-on nier que la Sainte-Vierge fût du nombre de ces natures privilégiées ? Mais le peuple ne comprend pas ces choses qui le dépassent. L'on sait combien il est difficile à une jeune fille de se conserver intacte au milieu d'une population esclave du sens animal. Si Marie trouva un homme ayant comme elle des vues supérieures, capable, pour honorer Dieu, de faire le sacrifice de légitimes jouissances, rien d'étonnant qu'elle se soit donnée à lui. Cette union était la meilleure garantie de sa virginité. Joseph devenait ainsi son protecteur attitré.

Le vice impur a toujours été le maître du monde. Il est, dans une grande mesure, la source des malheurs de l'humanité. Voulant fonder une religion tout à fait spirituelle qui lutterait contre le mal, le Verbe s'est fait homme. Mais, en se faisant homme, il a fui les plus légères apparences de l'impureté, même jusqu'à choisir pour mère une vierge qui resta vierge après comme avant la naissance de son Fils. Oh ! l'admirable mystère ! C'est l'Esprit de Dieu, Esprit de pureté et de sanctification, qui est le principe effectif de la conception de l'Homme-Dieu. L'époux n'est là que pour couvrir aux yeux du monde l'honneur de la vierge.

L'Ange donne ensuite un signe pour appuyer son témoignage. Il faut reconnaître que Marie n'en demandait pas. Elle croyait à l'œuvre de Dieu ; elle désirait seulement en être davantage instruite. Les anges et les prophètes de l'Ancien Testament ne manquent jamais, lorsqu'ils annoncent un événement, de le confirmer par un fait plus facile à constater. L'exemple, dans le cas présent, est on ne peut mieux approprié. La fécondité accordée à une femme stérile et d'un âge avancé est de nature à préparer l'esprit au mystérieux enfanement d'une Vierge.

* * *

La réponse au message est brève. C'est une parole très forte d'entière obéissance. Marie se déclare, d'après tout le sens du mot grec, l'esclave de son Dieu. Par cette coopération volontaire, elle devient, selon saint Irénée, la cause de notre salut. Il faudrait plus d'espace que nous n'en disposons pour montrer combien il y a de grandeur dans cette humilité.

* * *

On a pu remarquer la simplicité et la sobriété du récit évangélique. Quelle délicatesse dans l'expression ! Quel naturel dans le dialogue !

Puissent ces quelques pensées contribuer à faire réciter plus pieusement les *Ave* de l'ange dont se compose le Rosaire de Marie !

FR. B. DESCHÊNES,
des frères-prêcheurs.



L'habile homme fait bon visage à tout le monde et ne s'intéresse à personne.

(Le Père Monsabré).

Beaucoup traitent les dettes du cœur comme les dettes de caisse ; ils sont pressés de s'en libérer.

(Ernest Hello).

LE SYMBOLE DE L'AGNEAU DE DIEU



'USAGE si fréquent que l'apôtre saint Jean a fait dans ses écrits du symbole de l'Agneau pour désigner Jésus suggérait à Maldonat cette remarque charmante : " Saint Jean a de ces mots qu'il lui est doux de répéter. " C'est exactement trente fois que nous pouvons lire le nom de l'Agneau dans l'Apocalypse.

Pourquoi saint Jean a-t-il affectionné à ce point ce vocable ? Pourquoi ne cesse-t-il de le redire, tandis que les autres évangélistes ne le prononcent pas ?

Sous ce nom, le Sauveur fut révélé à Jean par le Précurseur. C'était le souvenir de sa première foi en Jésus qui rendait si chère à Jean la figure de l'Agneau. C'était aussi le souvenir toujours si touchant, si pénétrant, du premier appel à la vie apostolique, puisque le jour où Jean avait contemplé pour la première fois l'Agneau de Dieu, il l'avait entendu lui dire ; Viens ! Et il l'avait suivi ; et il le suivit désormais partout, faisant ainsi tout le premier, lui, le jeune homme vierge, ce que, dans un regard prophétique, il verra plus tard les vierges faire à jamais : " Et ils suivent l'Agneau partout où il va. "

Voilà donc pourquoi, parmi les affirmations dont saint Jean-Baptiste a appuyé la mission messianique de Jésus, celle sur laquelle l'apôtre saint Jean insiste le plus est la parole symbolique : " Voici l'Agneau de Dieu. "

Or, le même évangéliste nous rapporte un discours de Jésus aux Juifs, au cours duquel le Sauveur déclara qu'au-dessus des témoignages que le Précurseur lui avait rendus, il y en avait un plus grand : " J'ai un témoignage plus grand que celui de Jean, car les œuvres que le Père m'a chargé d'accomplir me sont témoins que le Père m'a envoyé. Et le Père, qui m'a envoyé, m'a lui-même rendu témoignage. Vous n'avez jamais ni entendu sa voix ni vu sa figure, et vous n'avez point sa parole demeurant en vous, parce que vous ne croyez pas à Celui qui m'a envoyé. Vous sondez les Ecritures, parce

que vous croyez y trouver la vie éternelle, et ce sont elles qui me rendent témoignage." (1)

Les œuvres de Jésus et les oracles des Ecritures sont des preuves de la mission de Jésus aux déclarations de saint Jean-Baptiste. Ce que Jésus a fait, et ce que les prophètes avaient dit de lui, voilà qui était plus précieux encore que le "voici l'Agneau de Dieu". Et, en effet, cette métaphore de Jean-Baptiste était parole de prophète, elle était parole de Dieu, elle était pleine de vérité. Mais la plénitude de sa signification dépendait de Jésus et des prophètes. L'Agneau de Dieu, ce n'est là qu'un symbole, la vision imagée d'un mystère très profond. Il lui faut, pour se révéler dans une lumière splendide, les oracles antécédents qui avaient annoncé que le Messie serait comme un agneau et les œuvres de Jésus qui ont montré qu'en fait il était l'Agneau divin.

Le jour symbolique n'est ni une clarté de rêve ni une lueur fantaisiste de l'imagination. Il est, au contraire, en rapport direct, en relation étroite, avec les facultés de l'homme. Et, de plus, l'antique usage qui en a été fait consacre sa valeur.

Quand un objet sensible désigne, parce qu'on en a ainsi convenu ou parce que ses apparences l'indiquent d'elles-mêmes, un objet d'ordre intellectuel ou moral, cet objet sensible devient un symbole. A l'origine du symbolisme se place donc la perception par les sens.

Or, si les sens ne peuvent pas, par eux-mêmes, nous faire connaître Dieu, ils nous sont pourtant d'un réel et précieux secours pour arriver à cette connaissance, pour la perfectionner, et ils concourent ainsi à nous procurer la jouissance qui naît de la possession de Dieu connu.

A ne parler que de l'ordre naturel de la connaissance, c'est par les sens que commence la perception de l'existence de Dieu. Si nous envisageons ensuite l'application de notre intelligence à la Divinité connue, pour en appréhender les perfections intérieures, les sens semblent incapables de nous y aider. L'intellect lui-même, livré à ses seules forces naturelles, ne peut concevoir que les concepts d'une théodicée strictement encadrée par les limites du monde créé. Mais que l'âme soit une fois illuminée par les clartés de la foi, elle retrouve alors les sens à son service ; ils élargissent sa faculté de jouir de la vérité révélée.

(1) *Joan*, v, 36-39.

Oui, les sens dûment éduqués concourent à nous délivrer de cette erreur que Dieu, l'Être immatériel, soit à jamais éloigné de nous. Même les païens qui étaient arrivés à la conception pure et dépouillée de tout caractère idolâtrique d'un Dieu saint, juste, tout-puissant, éternel, le considéraient encore comme trop loin de l'humanité pour compatir à ses besoins et frayer avec son indigne infirmité. L'ennemi de l'homme avait intérêt à provoquer et à entretenir cette illusion d'optique intellectuelle.

Et il est vrai que, par nature, Dieu est infiniment loin de nous dans le domaine de la perfection de l'être. Une lumière qui défie toute approche enveloppe sa majesté. Mais il est libre de ses mouvements et libre aussi de nous mouvoir. Pour satisfaire donc les légitimes aspirations de notre âme, qui demande à vivre près de lui, en lui, il s'est approché de nous. Il a élevé jusqu'à lui la chair et l'esprit de l'homme, et s'est alors présenté à nous. Il a pris un nom d'homme et, dès lors, a eu une histoire humaine.

Les sens le tenaient à leur portée ; c'était le plan divin. Et avant, pendant et après sa réalisation, l'homme, par ses sens, put s'approcher très-près de Dieu. Le symbolisme est sorti de là. Avec lui, les prophètes purent adapter aux dehors futurs du Verbe fait chair ce qu'ils avaient à dire de sa personne et de son œuvre ; les témoins de sa mission sur la terre purent mettre en saillie et sous des couleurs attirantes ce qu'elle contenait encore de mystères ; et enfin l'Eglise, appelée à une éternelle union avec lui, put en faire pressentir à ses enfants les divines douceurs.

Dès ses premiers récits, la Bible est pleine de symboles. Nous pouvons le reconnaître sans tomber dans l'erreur de ceux qui, exagérant cette vérité, dénaturent le caractère de la composition des Livres Saints. Quiconque voudrait nous faire prendre une tragédie exécutée par des artistes en chair et en os pour une représentation cinématographique ne serait pas plus déraisonnable que ces symbolistes à outrance. En regard des symboles bibliques, il y a toujours des réalités et à leur base aussi. C'est ce qu'il ne faut jamais oublier, sous peine de construire un édifice en l'air, suivant la remarque de saint Augustin.

Le sacrifice d'Isaac est le symbole du sacrifice de la croix. Mais, à la base de ce symbole, il y a l'acte réellement accompli par Abraham, et, en regard, au delà, le sacrifice réel

du Calvaire. Le symbole est le trait d'union mystérieux qui unit ces deux réalités. Ainsi en est-il des autres.

Il en suit que mieux nous connaissons le fait qui supporte le symbole, et mieux aussi nous comprendrons le fait symbolisé.

Et si nous songeons à l'attrait qu'éprouve notre nature pour cette manière de procéder, nous ne nous étonnons pas de cette divine méthode adoptée par l'Esprit-Saint de faire annoncer les réalités par des figures. L'homme, en effet, "éprouve un certain plaisir à faire preuve d'intelligence, à deviner l'énigme qu'on lui soumet et aussi à en garder la solution résumée en une vieille formule, en un durable contour. Saint Augustin le déclare expressément : une chose notifiée par allégorie est certainement plus expressive, plus agréable, plus imposante, que lorsqu'on l'énonce en des termes techniques" (1)

C'est parce que le symbole est si conforme aux dispositions de notre esprit qu'il a été en usage depuis la plus haute antiquité. De même que l'art juif est si étroitement apparenté à l'art assyrien et à l'art égyptien qu'on peut dire qu'il ne fait qu'en modifier les formes, de même c'est en Egypte et en Assyrie que les écrivains d'Israël ont appris les formules du symbolisme. Et le christianisme accepta cet héritage en lui imprimant son sceau. Saint Jean, dans son Apocalypse, nous en donne une preuve la plus frappante.

D'ailleurs, le divin Maître avait consacré par sa prédication l'usage du symbole et de l'allégorie. Puis, "l'esprit du Maître est passé dans les disciples, sa méthode revit dans l'enseignement que l'Église distribue en son nom, elle rayonne dans la liturgie et se reflète sur les monuments figurés. La langue symbolique est donc un instrument divin que Jésus-Christ a laissé à son Église, et l'Église s'en est servie, durant les premiers siècles de son existence, afin de voiler les vérités saintes aux regards profanes, tout en en multipliant partout l'expression matérielle pour l'enseignement et l'édification des siens." (2)

L'art des Catacombes fut surtout un art symbolique. Et quand l'Église obtint la paix et le triomphe, cette tradition se perpétua jusqu'au cœur du moyen-âge, où elle prit son plus

(1) HUYSMANS, *la Cathédrale*.

(2) MARTIGNY, *Dictionnaire d'archéologie chrétienne*.

riche développement dans l'art, dans la prédication et dans la liturgie. Il se forma même alors une littérature spéciale pour codifier, fixer et expliquer les symboles chrétiens. Or, parmi eux, et cela dès l'origine, l'agneau est le centre et la clé du symbolisme de la Rédemption.

Cette figure dominante se dédouble en un symbole positif et un symbole naturel. Le symbole positif se réfère à la victime pascalle. L'agneau immolé par les Hébreux, selon l'ordre de Moïse, était une représentation typique, et Jésus, la vraie Victime salutaire, était la réalité qu'elle désignait. Saint Paul est l'interprète authentique de cette vérité. " Le Christ, notre Pâque à nous, a été immolé. "

Le symbole naturel a son fondement dans les qualités et les mœurs de cet être vivant dont Jean-Baptiste, après les prophètes, nous proposa l'image. Car l'animal symbolique dont il a appliqué le nom au Messie possède, en dehors même de son rôle rituel, des traits de nature qui constituent une esquisse rudimentaire des vertus de la divine Victime.

L'agneau, c'est " l'être le plus inoffensif et le plus aimable de la nature. Quelques brins d'herbe fleurie et le lait de sa mère le nourrissent. Il se laisse enlever la fine et blanche toison qui couvre ses membres délicats. Il mange dans la main de celui qui le mène à la boucherie, comme dans la main d'un ami. On aime les agneaux. Mères, quand vous caressez vos petits, leur nom vient à vos lèvres en même temps que les baisers. On s'attendrit sur eux. Saint François, à la vue des agneaux, était ému, et, si pauvre qu'il fût, il les achetait parfois pour leur éviter l'horreur des boucheries. " (1)

L'image, même mise en un doux relief par des écrivains délicats, est bien imparfaite, son rapport à l'objet figuré bien lointain. Et ceci est le propre de toute image. Le symbole ne peut pas être adéquat à son objet ; c'est à peine une ébauche. Cette imperfection est le cas de tous les symboles (2). Elle ne diminue en rien leur valeur, mais, au contraire, sollicite l'esprit à se porter de la considération de la figure imparfaite à la contemplation de la réalité supérieure. Car, suivant la remarque de saint Thomas, le mouvement par lequel l'esprit se porte vers l'image, en tant que représentation sen-

(1) Abbé BOLO, *Contemplations eucharistiques*.

(2) SAINT THOMAS, III^a, q. XLVIII, a. 3, 1.

sible, ne s'arrête pas à elle, mais son élan le porte jusqu'à l'objet dont l'image est la représentation (1).

Dans ces conditions, la portée du symbole de l'agneau est facile à déterminer. Il est une figure indicatrice, un signe dont Dieu a fait choix dans l'ancienne loi, parce qu'il est en rapport de similitude avec le grand objet sur lequel il voulait porter l'attention de notre âme. Cet objet que le symbole nous indique est la Rédemption du monde par le sacrifice du Christ substitué à l'homme pécheur. L'image de l'agneau nous invite à considérer en Jésus toutes les perfections qui se rapportent à sa mission victimale, comme sa simplicité, son innocence, sa douceur et sa patience, et encore la souffrance ennoblie, divinisée, et la mort vaincue dans son sacrifice.

A propos de l'Agneau symbolique, Bossuet disait : " Il faut bien entendre ce témoignage de saint Jean-Baptiste, où il découvre un grand secret de Jésus-Christ. " (2) Le grand secret est que Dieu ait voulu sauver le monde par le sacrifice de son Fils. Et ce secret, Jean-Baptiste le découvre, il témoigne que Jésus est l'incarnation de la sublime pureté de Dieu, de son infinie tendresse, de sa simplicité absolue ; c'est l'Agneau de Dieu, " cet Agneau si doux, si simple, si patient, sans artifice, sans tromperie ". Il enlèvera le péché du monde et lui communiquera en échange sa sainteté. Mais il faut aller jusqu'au bout et comprendre qu'il est aussi l'Agneau immolé, qu'il purifie et sanctifie par son sang cruellement répandu. C'est alors que le témoignage de Jean-Baptiste est bien entendu et qu'on peut dire du nom de l'Agneau : " Il était impossible de donner au Fils de Dieu fait homme un nom qui éclairât sa personne d'une plus pleine lumière. " (3).

† J. BLANC,

*Evêque titulaire de Dibon,
vicaire apostolique de l'Océanie centrale.*

(Extrait de la *Revue Eucharistique.*)



(1) SAINT THOMAS, II^a-II^æ, q. LXXXI, a. 3, 3.

(2) *Elévations sur les mystères*, XXIV^e semaine, II^e élév.

(3) M^{gr} BAUNARD, *l'Apôtre saint Jean*, c. II.

LE CATHOLICISME DOCTRINAL



QUE le catholicisme soit essentiellement une doctrine et une doctrine révélée, ce n'est pas aux lecteurs de cette Revue que j'ai à le démontrer. Ils tiennent pour certain et ils professent qu'au-dessus des vérités naturelles que la raison humaine peut connaître, il y a tout un ensemble de vérités surnaturelles qui toutes ont leur aboutissant en Dieu, lequel est la Vérité première.

Dieu dans le mystère de son Unité et de sa Trinité, Dieu dans le mystère de son Incarnation, Dieu dans le mystère de sa Rédemption, Dieu dans le mystère de la vocation, de la justification, de la glorification des âmes par la grâce, par l'Eglise, par les sacrements — voilà la base du catholicisme doctrinal. D'un mot, cette base s'appelle le dogme, et le dogme est la vérité ferme, immuable, fixe comme l'éternité même, d'où il nous arrive. Bien loin que son obscurité soit pour nous une cause d'épouvante, le dogme nous attire par la lumière consolatrice qu'il répand sur les problèmes angoissants de l'existence et de la destinée humaines ? Grâce à lui, nous connaissons la politique providentielle et amoureuse de Dieu vis-à-vis de nous, nous savons pourquoi il y a tant de larmes dans nos yeux, tant de tribulations dans nos âmes, tant d'ineffables douleurs sur la terre, et tandis que la sagesse de l'homme ne peut répondre à ces questions que par des spéculations incohérentes qui révoltent notre bon sens ou par un silence qui désespère nos cœurs, la voix du dogme catholique s'élève radieuse et sûre d'elle-même, et elle fait contenir tout le chant de la foi entre ces deux notes qui atteignent d'une extrémité à l'autre extrémité des desseins éternels : *Credo in unum Deum. Credo in vitam æternam.* Je crois en un seul Dieu. Je crois à la vie éternelle.

En présence de cette doctrine révélée, de cette vérité surnaturelle, de ce dogme invariable, une seule attitude est permise et s'impose : l'adhésion, et c'est le sens catholique qui rendra cette adhésion totale et absolue, convaincue et aimée.

Sans doute, nous adhérons d'esprit et de cœur au catholicisme doctrinal. Mais s'il est un moment où il est opportun de rappeler que notre adhésion doit être pure de tout alliage et absolue jusqu'à l'intransigeance, c'est bien le moment auquel nous sommes arrivés avec l'étrange mentalité qui tend à régner aujourd'hui sur les esprits. C'est, en effet, une singulière époque que la nôtre ! Elle se caractérise d'abord parce que j'appellerais volontiers " la superstition du mouvement " et l'on s'imagine faussement qu'être dans le mouvement, c'est être dans le progrès. Un homme qui se dispense d'être dans le mouvement passe pour être destitué de ses facultés mentales ou aveuglé de préjugés. Non-seulement aucune défiance n'est permise à l'égard des coutumes et des idées neuves, mais on est tenu de les adopter par cela seul qu'elles sont neuves, et de les suivre sans perdre haleine, ou même de les devancer. Le criterium de la vérité n'est plus l'évidence mais la date, et la vérité d'aujourd'hui supplante celle d'hier, comme celle de demain supplantera la vérité d'aujourd'hui.

Du mouvement ainsi mal compris à l'erreur ouvertement acceptée, la transition était inévitable, et puis qu'aussi bien, il n'y a d'hommes intelligents que ceux qui sont dans le mouvement, ainsi faudra-t-il que l'erreur soit considérée, estimée ; qu'à tout le moins on lui permette de vivre sur le même pied que la vérité, et qu'à toutes les deux on offre sur le même autel le même encens. Je ne sache pas qu'il y ait un pire excès que cet excès des temps modernes qui acceptent de voir exister côte à côte la vérité et l'erreur, les honorent des mêmes égards et les entourent du même respect. Or la vérité est une : elle ne peut se scinder, ni s'allier, ni pactiser avec l'erreur. La vérité est intégrale, ou elle n'est pas. A ce compte, il ne lui est pas permis de transiger et l'intransigeance est son premier devoir, comme la pureté est son suprême honneur. Il n'en est pas de la vérité comme de la vertu morale : celle-ci consiste et trouve sa perfection dans un juste milieu suivant lequel on ne verse ni dans l'excès ni dans le défaut, et c'est à la prudence qu'il appartient de conduire l'attelage moral de notre vie dans les bornes de ce juste milieu. Mais la vérité n'a que faire de juste milieu, ou de prudence. *Est, est ; non, non !* Elle est ou elle n'est pas ! Elle n'est pas un peu de ceci et un peu de cela, un peu de christianisme et un peu de rationalisme, un peu de catholicisme et un peu de protestantisme, un peu d'an-

tiquité et un peu de modernisme, un peu d'Eglise et un peu d'Etat, un peu de Bossuet et un peu de Voltaire, un peu de Pie X et un peu de Nathan. La vérité forme un bloc. L'erreur forme un autre bloc. Qu'ils luttent l'un contre l'autre, Dieu le tolère. Mais de grâce n'allons jamais travailler à les combiner, à les fusionner. Que si cette intransigeance de la vérité nous semble dure et intraitable, souvenons-nous que c'est grâce à elle, tout de même, que nous pouvons réciter aujourd'hui, comme nos pères d'autrefois, comme nos frères des catacombes, le même *Credo*, sans une phrase tronquée, sans une lettre mutilée, sans un iota changé. Il faut avouer que lorsqu'après dix-neuf siècles de lutte on arrive à un résultat aussi superbe d'unité, il est permis de bénir la cause qui a produit ce résultat et de rendre mille actions de grâces à l'intransigeance du dogme catholique.

Il y aurait lieu, sans doute, d'insister sur cette pensée capitale, ne serait-ce que pour montrer comment cette attitude inflexible vis-à-vis de la doctrine, non-seulement se concilie parfaitement avec la bonté et la miséricorde vis-à-vis des personnes, mais devient pour tout esprit droit et pour tout cœur sincère un moyen de lumière et un stimulant pour entrer dans la marche à l'étoile rédemptrice. Pour le moment, retenons que l'absolu, ici, et l'absolu seul sera notre salut.

* * *

Absolus, oui, soyons-le, et soyons aussi, convaincus. D'ailleurs, il faut que nous soyons ceci, pour que nous soyons cela. Un homme convaincu ne saurait jamais admettre, ni un alliage dans la vérité, ni une concession sur les principes. Malheureusement, les hommes convaincus sont rares, à notre époque, et on peut appliquer à celle-ci la parole du psaume : *Diminute sunt veritates a filiis hominum* — Les vérités sont affaiblies dans les fils des hommes. Affaiblie, la vérité des droits imprescriptibles de Dieu sur l'individu, sur la famille, sur la société ; affaiblie, la vérité de la justice qui n'est pas rendue également à tous ; affaiblie la vérité de l'Eglise, dont on méconnaît souvent, sinon les ordres formels, du moins les sages directions ; affaiblie, la vérité de l'autorité épiscopale, que l'on juge sans compétence et que l'on critique sans gêne ; affaiblie, la vérité de la mission sacerdotale, dont on prétend, à tort, qu'elle s'exerce hors de ses limites et que l'on voudrait confiner dans les trois seuls compartiments de

l'église, de la sacristie et du presbytère. Ainsi se fait-il qu'aujourd'hui la vérité se trouve placée entre des ennemis implacables qui ne rêvent que de la détruire et de tièdes amis qui ne l'acceptent qu'en la réduisant. Voyez-vous, dès lors, la nécessité de revenir au sens catholique, source de la conviction ?

Elle ne suffit plus, la foi du charbonnier, si tant est qu'elle ait jamais pu suffire. Il ne suffit plus que notre catholicisme soit un sentiment — ou une inclination — ou une habitude — ou une pratique — il faut que notre catholicisme soit une conviction de notre raison éclairée par la foi. Ah ! sans doute, je bénis Dieu d'avoir déposé au fond de nos cœurs le sentiment religieux, et aussi d'avoir rendu comme irrésistible notre inclination vers les choses saintes et les saintes cérémonies, et enfin d'avoir créé en nous l'habitude des obligations pratiques qu'impose l'Eglise. Ce n'est pas moi qui conseillerai de rompre avec ces habitudes et ces pratiques, sous le fallacieux prétexte que, de ci, de là, il n'y entre pas toujours assez de conviction. Gardons ce qui est acquis, mais développons-le, élevons-le en gloire et en mérite à la lumière de la conviction. La lumière, ai je dit, car c'est là le premier élément de la conviction, la fermeté en étant le second élément. Un catholique convaincu est donc celui qui voit clairement qu'il doit adhérer à la doctrine, qui sait pourquoi il y adhère et comment son adhésion est raisonnable, sa confiance bien placée, sa vie bien orientée, ses sacrifices méritoires, son espérance invincible, et son amour éternel. Alors le cœur se met de la partie ; il aime ce qu'il croit, et comme l'on défend avec force ce que l'on aime avec passion, le convaincu défendra ses chères croyances contre les tentations du dedans et contre les attaques du dehors ; ferme et inébranlable, il sera toujours identique à lui-même, sans dévier de la ligne qu'il s'est tracée, sans détacher les yeux du but qu'il poursuit, sans jamais se laisser arrêter dans sa course ni par les roses ni par les épines, sans jamais embourber ses pieds dans le limon des lâchetés, ni salir ses mains, ni entacher sa vie, ni souiller son cœur. Voilà le catholique convaincu et quand vous le rencontrerez, saluez-le bien bas, car il est ce qu'il y a au monde de plus beau et de plus grand.

fr. H. HAGE.
des frères-prêcheurs.

LETTRE À UN AMI : A PROPOS DE SALAIRE

Mon cher ami,

Votre réponse à ma dernière lettre me prouve bien que la question du juste salaire vous intéresse réellement, puisque vous revenez à la charge avec une objection du plus haut intérêt.

Je vous en félicite sincèrement, et, sans crainte de passer pour naïf, je viens immédiatement et avec le plus grand sérieux renverser la barrière que vous voulez élever contre la définition même du juste salaire.

En ce faisant, ma prétention unique est, croyez-moi, de vous engager à suivre une voie toute de certitude et de sécurité : la voie de l'Église catholique.

Voyons donc votre objection.

Appliquant dans l'ordre des intérêts matériels le grand "*postulatum*" de la liberté, et prétendant — comme vous le dites si bien — que le "*self interest*" amènera infailliblement l'homme libre à agir pour le plus grand bien du corps social, vous en déduisez ce principe que "*le juste salaire dépend uniquement du libre consentement des parties contractantes, et qu'il n'est pas susceptible d'un juste prix objectif basé sur l'équivalence entre le travail donné et le travail reçu. Que si, par conséquent, pressés par la concurrence, les ouvriers se contentent d'un salaire misérable à peine suffisant pour les empêcher de mourir de faim, ce salaire, en vertu de la loi de l'offre et de la demande, sera parfaitement juste.*"

Je me suis permis de souligner votre conclusion, car j'y reconnais celle-là même de l'école libérale, que J. B. Say, le principal tenant de cette doctrine, a exprimée dans cette formule : "Obliger qui que ce soit à payer des travaux au-delà du prix auquel on offre de les exécuter, serait une violation de la propriété et une atteinte portée à la liberté des transactions ;" et que Joseph Garnier a résumée en ces mots : "Tout salaire obtenu par un libre débat entre l'ouvrier et l'employeur est naturel et normal, et ce salaire ainsi obtenu est le salaire courant ou prix courant du travail."

A cette théorie, mon cher, il faut répondre avec Léon XIII dans son immortelle encyclique, à propos de laquelle naguère, une voix autorisée de la Belgique disait : " Pourquoi donc vouloir discuter ? L'encyclique *Rerum Novarum* ne résout-elle pas toute objection ? " — il faut répondre, dis-je, qu'elle pèche contre la justice commutative et qu'elle n'embrasse pas tous les côtés de la question.

En effet, que dit la formule de l'école libérale : " Le salaire une fois consenti de part et d'autre, le patron en le payant, remplit tous ses engagements et n'est plus tenu à rien." Mais, comment cela ? Si l'ouvrier pressé par la concurrence ou par la misère, offre sa force-travail à un capitaliste, et si librement il se contente d'un salaire qui sera à peine suffisant pour l'empêcher de mourir de faim, ce salaire sera juste en vertu de la loi de l'offre et de la demande, et le patron, en payant, n'est plus tenu à rien ? Mais, c'est oublier ou plutôt vouloir ignorer les premières notions de liberté. L'homme est libre, c'est vrai, mais il n'est pas libre de mourir de faim lorsqu'il peut par un acte de volonté, se procurer les ressources plus que suffisantes qui lui assureront outre la nourriture, le vêtement et le logement.

C'est donc mal comprendre la liberté que de vouloir l'enfermer entre les exigences d'un patron qui est naturellement porté à ne chercher que son gain, et les entrailles affaiblies d'un pauvre ouvrier qui, pour ne pas mourir de faim, consent non librement à accepter un prix dérisoire.

Écoutons, d'ailleurs, Léon XIII : " Que si contraint par la nécessité ou poussé par la crainte d'un mal plus grand, l'ouvrier accepte des conditions dures qu'il ne lui était pas loisible de refuser, parce qu'elles lui sont imposées par le patron ou par celui qui fait l'offre du travail, c'est là subir une violence contre laquelle la justice proteste."

" La justice ", et dans le cas il s'agit bien de la justice commutative, car quelle est la vertu opposée à l'injustice proprement dite et provenant d'un contrat, sinon la justice commutative ? Or selon cette justice qui unit le patron et l'ouvrier, nous disons qu'un salaire accepté dans de telles conditions, alors même qu'il y a pacte et consentement de part et d'autre, est illicite. Et pourquoi ? Ce qui est imposé par force, ou ce qui est accepté par crainte d'un plus grand mal, et cela, alors même que la volonté n'y répugne pas, est illicite.

Or ce prix inférieur que l'ouvrier reçoit, même en vertu d'un pacte, n'est accepté que sous les coups de la force ou d'une crainte inévitable, et se trouve par conséquent illicite.

Quand donc ce salaire n'est reçu que sous l'effroi de la crainte, les notions de liberté exposées plus haut, suffisent à prouver que, si d'un côté le patron peut poser ses conditions et attendre, puisqu'il a les fonds, l'ouvrier, par contre, n'est pas libre en fait de poser les siennes ni de refuser celles qui lui sont proposées, puisque la crainte de mourir de faim est un vrai péril pour lui ; et ainsi il faut conclure que l'ouvrier a droit au vrai prix de son travail, prix qui sera réglé par la justice, et que le patron pêche en violant un droit qui relève avant tout et par dessus tout de la justice contractuelle ou commutative.

De plus, en vertu de cette même justice commutative, on peut ajouter ici, que le patron ne devra jamais diminuer le salaire dans le simple but de garnir sa bourse, et que par contre, il pourra parfois, d'accord avec les ouvriers, diminuer le prix du travail, et cela en temps de crise financière par exemple, alors qu'il subit des pertes considérables, ou lorsqu'il ne parvient pas à frayer ses dépenses, car alors c'est un principe de simple justice et de parfaite charité que personne n'est tenu de se ruiner en faisant travailler autrui, puisque ce serait se ruiner l'un et l'autre.

Nous avons dit aussi que cette théorie n'embrassait pas tous les côtés de la question.

En effet, elle en omet un très sérieux, celui de déterminer la vraie notion du travail humain, et par là, de mal fixer le juste salaire.

“ Le travail, dit l'illustre Léon XIII, a reçu de la nature comme une double empreinte : il est d'abord personnel, c'est-à-dire qu'il procède de la personnalité même de l'ouvrier ; puis, en second lieu, il est nécessaire, parce que l'homme a besoin du fruit de son travail pour conserver son existence, et il doit la conserver pour obéir aux ordres de la nature.” Cependant, ajoute-t-il plus loin : “ Si l'esprit peut séparer ces deux caractères du travail, en fait cette séparation ne peut s'opérer, et le juste salaire qui est le prix du travail, doit toujours être adéquat à la valeur économique du travail.”

En d'autres termes, si l'ouvrier se désiste librement de son droit et s'il accepte un salaire qui est insuffisant à sa subsistance, il fait un pacte injuste et malhonnête, lésant à la

fois et les droits de la justice commutative qui exige l'équivalence entre la chose donnée et la chose reçue, et le caractère propre du travail qui tout en étant personnel est, en plus, nécessaire, et donne à l'ouvrier le droit strict de recevoir comme salaire, au moins la compensation des forces dépensées de la vie usée.

Le juste salaire doit donc être le vrai prix du travail, résultant à la fois et d'un pacte établi entre l'ouvrier et le patron, et de l'estimation commune.

J'espère, mon ami, que cette réponse vous satisfera, et que même, elle vous déterminera à vous attacher fidèlement à la doctrine catholique.

Bien à vous,

fr. L. E. TRUDEAU,
des frères pêcheurs.

Saint-Hyacinthe, Septembre 1913.



La conscience est un juge qu'on voudrait appeler à d'autres fonctions, mais qui, se sachant inamovible, persiste à juger quand même.

(Berryer).

Jésus se proclamant Dieu sans l'être eût pu échapper aux pierres des pharisiens : il n'eût pas échappé au ridicule, et l'Histoire de l'Eglise eût occupé dix lignes dans les annales de la folie.

(André Godard).

UN CONGRÈS DE TEMPÉRANCE A SAINT-HYACINTHE

Les 9 et 10 Septembre dernier, avait lieu, dans la ville de Saint-Hyacinthe, le *Premier Congrès diocésain de Tempérance*. Il avait été convoqué par une Circulaire au Clergé de Monseigneur Bernard, en date du 10 Mai. " Il est consolant, disait Mgr l'Evêque, de constater les heureux résultats de notre travail de cinq années. Mais l'ennemi est toujours à nos portes. Il ne faut donc pas cesser de le combattre, si nous voulons assurer le bien des ouailles qui nous sont confiées. Dans ce but, il semble avantageux, à mon humble avis, de nous recueillir un instant *pour remercier Dieu* du bien déjà accompli, *examiner les obstacles* qui, en maints endroits, se dressent encore devant nous, et *prendre les moyens* capables de les faire disparaître. Voilà pour quoi, je convoque, par la présente, un CONGRÈS DE TEMPÉRANCE ". Tels étaient, indiqués par son vénérable promoteur lui-même, la raison d'être et le programme de ce Congrès diocésain. Y étaient convoqués, Messieurs les Directeurs et deux Délégués de toutes les sociétés paroissiales de la " Tempérance de la Croix " du diocèse. Etait indiqué comme sujet spécial d'étude : 1° La lutte contre l'alcoolisme et les buvettes dans les paroisses, depuis 1900 jusqu'à 1912. 2° Les causes du succès ou de l'insuccès. 3° Les vœux et les résolutions que requiert la situation présente.

Fidèles à cet appel du Pasteur, arrivaient à St-Hyacinthe, les 9-10 septembre, conduits par leurs curés, les délégués de 64 paroisses sur les 75 que compte le diocèse. Tous devaient assister à des séances solennelles, et prendre part à des réunions de travail, fécondes, desquelles, nous en avons le ferme espoir, sortiront, à l'heure de la moisson, d'abondants fruits pour la sainte cause de la Tempérance.

Pour exécuter le programme que leur avait tracé Mgr l'Evêque, les organisateurs du Congrès avaient voulu lui donner comme un double caractère : l'un, solennel, extérieur, éclatant, qui permit de sonder l'opinion publique ; l'autre, intérieur, pourrions-nous dire, moins éclatant, moins solennel, marqué par les discussions d'où jaillit la lumière, et par le travail d'organisation.



Du premier aspect, il y eut trois manifestations. La première fut une séance solennelle, donnée dans la "Salle du Bazar" sous le patronage de Sa Grandeur Mgr l'Evêque de St-Hyacinthe, et la présidence de Mgr Choquette P. A. Elle devait porter dans les âmes la conviction que : "L'Alcool, voilà l'ennemi". Pour cela, trois moyens furent employés : D'abord La *Conférence illustrée* : le conférencier, Monsieur l'abbé Tranchemontagne, p. s. s. sut confirmer et compléter par d'intéressantes projections lumineuses, le travail de conviction commencé par sa Conférence "Le grand voleur d'eau". Il montra les méfaits "physiques" de l'alcool, son action délétère sur l'organisme humain. — L'on eut aussi recours au *chant et à la musique* : Les petits orphelins de l'asile des Soeurs Grises, par deux chants "Les enfants de l'ivrogne" et "L'Ennemi Alcool" et l'orchestre de la Philharmonique, par d'entraînants morceaux de musique, maintinrent, tantôt l'émotion, tantôt l'enthousiasme de l'auditoire. Enfin, une *scène dramatique*, "Buvons donc", interprétée par M. Paul Clapin, aida l'auditoire à se bien persuader des ravages de l'intempérance. Les remerciements de Mgr le Président au Conférencier et à l'auditoire, terminèrent cette séance, qui n'était que le prélude du Congrès.

La deuxième manifestation solennelle fut l'ouverture officielle du Congrès. "Il semble avantageux, avait écrit Mgr l'Evêque, de nous recueillir un instant pour remercier Dieu du bien déjà accompli". Il était naturel de choisir, pour l'accomplissement de ce devoir la "Maison de Dieu". C'est là, que mercredi, le 10 septembre, se groupèrent autour du Pasteur, la plupart des curés du diocèse, les délégués des Sociétés de Tempérance, les invités et plusieurs citoyens de la ville de St-Hyacinthe. Tous venaient "remercier Dieu du bien accompli", et Lui demander humblement de vouloir bien répandre sur les ouvriers d'une œuvre destinée à étendre son règne, ses grâces de lumière et de force. A cette fin, l'on chanta le *Veni Creator*, et Monseigneur l'Evêque célébra le Saint-Sacrifice de la Messe. Après la Messe, Monseigneur, de l'autel, dit à l'assistance toute sa joie, il remercia ses prêtres d'être venus avec leurs paroissiens, il dit toutes ses espérances au sujet du Congrès et de l'œuvre de Tempérance, regrettant que, malheureusement, tous ne comprissent pas l'import-

tance de cette question, il fit appel au zèle et au dévouement de tous, et il appela sur les congressistes, la bénédiction du Père céleste. Puis le Rév. P. Doyon, O. P. brièvement — en l'absence du Rév. P. Ladislas, O. F. M., rappela aux fidèles, leurs devoirs comme citoyens et comme membres de la Société de Tempérance, sur le sujet de la Tempérance, surtout celui de la dénonciation de ceux qui n'observent pas les lois, et qui sont des ennemis de la société.

Aucune des séances du Congrès ne fut plus touchante que celle-là. Pendant que l'Evêque offrait l'Hostie Sainte, sacrifice d'*expiation* pour les péchés d'intempérance, sacrifice *eucharistique* pour les bienfaits reçus, sacrifice d'*impé- tration* pour les grâces nécessaires, les prêtres, dans les stalles du chœur, récitaient leur bréviaire, ou, avec les fidèles de la nef, égrenaient le chapelet, pour le succès de *la cause*. Et il ne paraît pas téméraire de penser que si le Congrès a eu le succès qu'ont raconté les journaux, et s'il produit les heureux résultats que l'on peut légitimement espérer, il l'aura dû, pour la plus grande part, aux résolutions prises, ce matin du 10 septembre, au pied de l'autel, sous la main bénissante du Père de la famille diocésaine, et à la voix du Missionnaire de la Tempérance.

La troisième manifestation solennelle eut lieu, le mercredi soir, à la Cathédrale : elle était la séance de clôture. Venant après les séances du travail dont nous parlerons plus loin, elle apportait à tous, après une journée de rude labeur, la joie d'entendre les " invités ". L'on avait tenu à demander à des voix étrangères — non certes à la cause de la Tempérance, mais au diocèse — et par là, plus désintéressées, de répondre à cette question : " Pourquoi Sa Grandeur Mgr de Saint-Hyacinthe a-t-il raison d'enrôler les enfants dans la Société de Tempérance ? "

Monsieur l'Abbé P. Desrosiers, curé de St-Pierre-aux-Liens, à Montréal, apporta la première réponse : " Pour préserver la vie *morale* des enfants ". L'intempérance étant l'occasion plus ou moins directe de beaucoup de péchés, l'on comprend aisément qu'il importe de soustraire l'enfant à son emprise, en l'enrôlant dans une société qui lui procurera les secours nécessaires.

Monsieur le Juge F. X. Lemieux, de Québec, devait apporter la réponse " Pour préserver la vie *intellectuelle* des enfants ". Retenu à Québec par des devoirs plus impérieux,

Monsieur le Juge, apôtre bien connu de la Tempérance, avait envoyé au Congrès, un message d'excuse et d'adhésion à son œuvre.

Monsieur le Dr St-Jacques, attaché au service de l'Hôtel-Dieu à Montréal, répondit à la question : " Pour préserver la vie *physique* de l'enfant ". Avec toute l'autorité que lui donne sa qualité de Médecin éminent, M. le Docteur fit entendre ces graves paroles, que l'on ne saurait trop citer : " L'alcool est un *poison* pour l'*individu*, et un *fléau national* ". Puis il confirma, peut on dire, de son autorité, ce qu'avait dit la veille, des désordres *physiques* de l'alcool, M. l'abbé Tranchemontagne. " Luttons sans nous décourager, dit en terminant M. le Docteur et groupons toutes nos forces pour arriver à un résultat. " Les organisateurs du Congrès ont été particulièrement reconnaissants à M. le Dr St Jacques, de l'appui qu'il leur a apporté.

A Monsieur le Chanoine LePailleur, incombait de répondre : " Pour préserver la vie *économique* de l'enfant ". Il le fit, dans une allocution qui peut se résumer ainsi : L'économie et l'épargne sont nécessaires à la vie d'un peuple. Or, la tempérance est nécessaire à l'économie et à l'épargne. Donc, la tempérance, en définitive, est nécessaire à la vie du peuple canadien. Economie et tempérance sont deux sœurs jumelles ; elles marchent ensemble. Habituer les enfants, tant qu'ils sont jeunes, à l'économie, c'est les empêcher, plus tard, d'aller au cabaret. c'est leur inspirer le dégoût de tous les lieux où l'on gaspille l'argent.

La conclusion pratique de ces discours, fut la réception de 700 *enfants* dans la Société de Tempérance. Puisque Mgr a raison de les enrôler, ces enfants veulent préserver leur vie morale, intellectuelle, physique et économique de toute influence délétère, et garder intactes pour le service de la Patrie et de la Religion les forces que Dieu a déposées dans leur âme.

La bénédiction du Saint-Sacrement et une allocution de Monseigneur Bernard remerciant les congressistes, terminèrent cette dernière séance solennelle, et aussi le Congrès.

(à suivre)

fr. AUG. LEDUC,
des frères-prêcheurs.

ECHOS RELIGIEUX

ROME : *La cause de Bernadette.*

ANGLETERRE : *La renaissance catholique à l'époque contemporaine.*

FRANCE : *La Semaine Sociale de Versailles.*

* * *

ROME : *La cause de Bernadette.* Le 5 août dernier, s'est réunie, au Vatican, la Congrégation des Rites. Entre autres causes, les cardinaux examinèrent l'introduction de la cause de béatification de Bernadette Soubirous. Si, comme tout le fait espérer, le Pape donne, la semaine prochaine, un avis favorable, la cause sera introduite, et aussitôt la voyante de Lourdes jouira du titre de Vénérable.

Aux dernières nouvelles, nous apprenons que le Souverain Pontife a daigné signer de sa propre main, à la date du 13 août, la Commission d'introduction de la cause de béatification et de canonisation de la vénérable Servante de Dieu, Bernadette-Marie Soubirous.

* * *

ANGLETERRE : *La renaissance catholique à l'époque contemporaine.* Le 21 août, avaient lieu à Calais, en France, de grandes fêtes organisées pour célébrer la vénérabilité des vénérables Brindholm et Philpot, qui furent martyrisés pendant l'horrible persécution de Henri VIII. Ce fut Mgr Touchet, évêque d'Orléans, qui prononça le discours, et on lira sans doute avec intérêt ce passage, où l'orateur affirme et démontre que le sang de ces martyrs est du grain jeté sur la terre anglaise et qui lèvera :

“Les préjugés et les passions des réformateurs furent ceux que nous connaissons nous mêmes. L'erreur et la haine se répètent d'âge en âge et de pays en pays.

“Le catholicisme fut tenu par eux, pendant deux siècles et demi, pour une religion de gens diminués, hébétés, presque stupides et idolâtres.—Ce fut le préjugé des intellectuels.

“Aussi bien, ces fidèles du romanisme ou du papisme,

étaient-ils des rebelles, des mutins, des ennemis de la chose publique, sans zèle pour la grandeur de la patrie.—Ce fut le préjugé des nationalistes.

“Donc, et ici les passions mauvaises de domination et de cupidité se donnaient carrière libre, donc, contre ces misérables, l'injustice était presque un droit, la spoliation et la brutalité presque des devoirs. “ Il faut que le pharisaïsme britannique, si prompt à accuser les pays catholiques d'intolérance, en prenne son parti : en nulle autre contrée, la persécution n'a été plus cruelle, plus savante, plus persistante et cela, non pour défendre une vieille foi contre les novateurs, mais pour imposer une foi nouvelle.” Ainsi parle M. Thureau-Dangin, très savamment informé des choses de l'Eglise anglicane.

“En revanche, supposez qu'un rayon même faible, même encore pâle ainsi qu'un rayon d'aube, frappe quelque grave conscience anglaise, celle-ci ni ne le négligera point par indifférence, ni ne s'en détournera par lâcheté. Bien plutôt, lorsqu'il semblera s'atténuer, s'infléchir, voire se perdre parmi quelques ténèbres, elle le suivra fidèlement ; lorsqu'il s'obscurcira tout à fait, ainsi que l'étoile des mages à Jérusalem, elle l'attendra inébranlablement. Ce fut l'honneur, chez nous, de Ferdinand Brunetière quand il marchait à la poursuite de la vérité religieuse ; c'est l'honneur de beaucoup d'Anglais, passés de l'anglicanisme au catholicisme.

“Car la révolution morale à laquelle devait collaborer la nature même du tempérament anglais s'est produite.

“Les préjugés sont tombés ; les passions se sont tues ; le rayon en a illuminé un grand nombre,

“Des hommes providentiels, catholiques ou non, ont opéré ces prodiges.

“L'Evêque d'Oxford, Llyod, osa dire à la Chambre des Lords : “ Un clergyman distingué, un clergyman de grand nom nous a dit qu'émanciper les catholiques c'était voter pour une union politique avec l'idolâtrie, c'était exposer le pays à la justice de Dieu tout-puissant. Mylords, je ne puis vous décrire l'horreur que j'ai éprouvée en entendant cet argument mis en avant par une telle personne. . . Je ne puis vous dire l'anxiété profonde, l'agonie de l'âme que cette parole a mise en moi. Elle a alarmé ma conscience et énervé mon âme. ” Ce fut le coup porté au préjugé intellectuel.

“Wellington, à la même Chambre : “ Mylords, vous avez

entouré ma tête de glorieux lauriers, mais n'oubliez pas que c'est surtout à la bravoure des soldats catholiques que je dois la victoire pour laquelle vous m'avez si largement récompensé." Ce fut le coup porté au préjugé national.

"Grattam, dont l'éloquence battait et déchirait comme la vague en courroux, disait aux Communes : " Le Décalogue porte : Tu ne déroberas point. Le Code proclame au contraire qu'on peut voler un catholique." Ce fut le coup porté aux passions de domination et de cupidité.

"Enfin, l'homme prodigieux parla ; l'homme mélodieux, comme la brise qui court sur les vagues d'émeraude ou bien à travers les peupliers dont le feuillage tremble au printemps ; l'homme terrible comme la foudre qui gronde au-dessus des montagnes assombries ; le thaumaturge qui ressuscita deux peuples, le premier à l'indépendance légitime, le second à une juste tolérance, parce qu'il fut possédé lui-même du génie du droit humain et des convictions de notre sainte foi ; l'homme que j'estimerai probablement le plus merveilleux des hommes et le plus digne de gratitude de toute histoire nationale, si mon âme n'était pas si ardemment passionnée de la jeune fille sacrée qui sauva mon pays, Jeanne d'Arc ! Vous avez nommé, Messieurs, et toute cette assemblée a nommé celui dont la mémoire suffit encore, après un siècle, à troubler les fibres dernières d'un cœur catholique ; vous avez nommé le grand Daniel O'Connell ! Ce qu'il a fait pour l'émancipation du catholicisme en Angleterre, l'univers le sait.

"Cependant, les Spencer, les Newmann, les Wilberforce, les Manning allaient paraître, vrais et admirables représentants du grave génie anglais.

"Newman lit le traité du sacerdoce de saint Jean Chrysostome : c'est le rayon ; il s'écrie : " Mais c'est du pur papisme ! " Pendant cinq ans, six ans, il garde, en son cœur la flèche pénétrante ; il cache sa blessure et le sang qui en coule ; mais, enfin, il tombe, n'en pouvant plus, victime pure, immolée devant les autels de la vérité.

"Manning voit le rayon sous une autre forme. Son Église lui semble manquer d'indépendance. Et pourquoi ? Parce qu'elle manque d'autorité. Où donc est-elle l'autorité ? L'autorité qui crée l'indépendance indispensable à la sainte épouse du Christ ?

"Évidemment elle se trouve dans l'Église romaine. Le Pape y est l'autorité. Mais alors, est-ce que l'Église romaine

garderait la tradition de Jésus ? Et le voilà qui lutte, à son tour, contre l'ange, pendant une longue et cruelle nuit. Au matin, comme l'Israël de la Genèse, le fier archidiacre de Chichester s'avoua vaincu. Lui qui avait dit de Newman passé à l'ennemi, croyait-il : " J'aimerais mieux suivre le convoi d'un de mes amis vers sa tombe que d'apprendre qu'il fit un tel pas ", tomba sur ses genoux devant le paternel et conquérant Wiseman.

"Ward, l'impétueux et docte Ward, fit de même ; et le très pieux Spencer, et Wilberforce fauché dans sa fleur, qui donnait de tels espoirs de fruits, et bien d'autres ; jamais plus Anglais, les uns et les autres, par le sérieux, l'indépendance et le désintéressement de leur acte que le jour où ils embrassèrent le catholicisme, abandonnant l'anglicanisme.

"Il existe, Messieurs, des présomptions d'erreur ; il existe des présomptions de vérité. N'est-ce pas une présomption considérable de vérité que de voir des hommes de si haute piété, de si haute vertu, de si grande culture, abjurer la foi anglicane qui leur promettait dignités et richesses ; surtout si l'on considère qu'il est inouï que des hommes de même valeur passent du catholicisme à l'anglicanisme."

* * *

FRANCE : *La Semaine Sociale de Versailles*. En deux lettres adressées à "*L'Action Sociale*" et publiées par ce journal, M. l'Abbé Camille Roy donne ses impressions sur la Semaine Sociale de France, aux séances de laquelle il a assisté dans la ville de Versailles. On nous permettra d'extraire de ces lettres quelques-uns des jugements qu'il porte sur les orateurs qui ont parlé ou sur les doctrines qui ont été professées.

Parmi les conférenciers, comment ne pas citer de préférence les Religieux de l'Ordre de Saint-Dominique ? Deux surtout ont faits bonne figure à Versailles : ce sont les RR. PP. Sertillanges, Français, et Rutten, Belge.

Voici ce que dit de chacun d'eux M. Camille Roy :

Le R. P. Sertillanges expose la théologie de la responsabilité. Le Père Sertillanges, a ainsi complété la leçon qu'il avait faite la veille sur la philosophie de la responsabilité. L'illustre professeur a vraiment conquis les sympathies et l'admiration des auditeurs. Je ne crois pas que nous puissions entendre cette semaine une parole plus forte, plus subs-

tantielle, plus chaude aussi, et plus personnelle. J'avais connu le Père Sertillanges il y a douze ans à l'Institut catholique de Paris ; il y était alors professeur très écouté, tout comme aujourd'hui, et prédicateur très recherché. Bien qu'il ait depuis échangé la robe blanche contre la robe noire — ce fut un effet de la persécution et de l'expulsion des religieux — son éloquence a pris de l'ampleur, et sa pensée plus de pénétration et plus d'élan.

Voici, rapidement résumées quelques-unes des idées de cette seconde leçon.

Les divers objets à l'égard desquels notre action nous constitue responsables sont tous compris dans un ensemble universel dont Dieu est le lien. Là est cette dépendance divine, cette appartenance totale de tout par rapport à l'ordre divin qui donne à toutes les valeurs humaines leur caractère sacré et indiscutable. Là est la source du droit, le fondement des règles morales, l'assurance des sanctions, donc aussi la source des responsabilités.

Le principal, quand on parle de théologie, c'est le point de vue surnaturel. Le surnaturel, c'est le régime de la grâce. Or, le régime de la grâce s'étendant à tout, il doit donner à nos responsabilités dans tous les ordres une portée toute nouvelle.

La divinisation de la vie renouvelle dans l'individu le point de vue de la morale. Dans l'ordre collectif, les responsabilités mutuelles se trouveront renforcées par là même. Elles le sont surtout dans ce groupe religieux et surnaturel qui est l'Eglise.

C'est le Christ qui est le lien de cette solidarité divino-humaine établie dans l'Eglise. C'est donc à lui que la responsabilité chrétienne est directement relative.

La nature faisant aussi partie du plan surnaturel, en abuser, c'est offenser Dieu dans ce prolongement de son domaine.

Une telle conception de la vie fait sentir partout ses conséquences. La vie prend de ce fait un caractère profondément dramatique ; c'est une option pour ou contre Dieu.

Ce qu'on jette délibérément et sans repentir dans l'océan du surnaturel y provoque des ondulations qui entraînent jusqu'à Dieu ou qui, pour jamais, nous en éloignent.

Mais aucun conférencier n'est ici plus populaire, plus admiré, plus acclamé que le R. P. Rutten, dominicain belge, le

grand organisateur des syndicats d'ouvriers en Belgique. La robe blanche de ce moine a été saluée d'acclamations sans fin. La personne même du R. P. Rutten est attirante et sympathique. C'est un manieur d'hommes, et un enchanteur. Il a groupé en Belgique plus de 100,000 ouvriers ; quand on fait cela, disait Mgr Gibier, on a le droit de parler. Et le Père Rutten a parlé des responsabilités syndicales, distribuant tour à tour aux ouvriers et aux patrons les plus justes et les plus impitoyables leçons. Il a particulièrement traité la question des grèves, et il a exhorté ouvriers et patrons à créer des syndicats catholiques, à fuir toutes les organisations neutres. Son dernier mot qu'il adressait aux jeunes prêtres du Canada et de toutes les parties de l'Amérique qui lui avaient demandé le secret de ses succès apostoliques, fut particulièrement émouvant. Aimez d'abord les ouvriers, dit-il, et pendant quelques minutes il commenta avec une éloquence qui électrisa l'assemblée cette parole brûlante qui s'échappait de son cœur d'apôtre.

.....

Pour ce qui est de l'orthodoxie des doctrines professées à Versailles, il suffirait, pour avoir toute sécurité à ce sujet, de rappeler que le Cardinal de Paris a voulu *couvrir de sa pourpre* les travaux des *Semainiers*. Et M. Camille Roy porte, à ce sujet, un jugement qui est sans doute à l'emporte-pièce, mais auquel, pour notre part, nous souscrivons tout-à-fait :

“ Vous comprenez que cette allocution (celle du Cardinal), fit le sujet de toutes les conversations. Elle vengeait la Semaine Sociale de certains théologiens et de certains journalistes qui la poursuivent de leur exclusive orthodoxie.

C'est vraiment pitié de voir comme il est difficile à des catholiques de s'unir pour collaborer à l'œuvre de l'Eglise. On dénonce et persécute ici de vrais apôtres, et même des prêtres dont il est inconcevable qu'on soupçonne la droiture et la filiale soumission à l'Eglise. On répand, ces jours-ci, dans Versailles, une brochure intitulée “ Silhouettes d'abbés démocrates ”, où sont pris à partie le Père Sertillanges, les abbés Thellier de Poncheville et Desgranges, trois professeurs de la Semaine Sociale. Je n'ai pas lu la brochure. Je ne sais quelles petites bêtes l'auteur a pu aller chercher entre les lignes des textes publiés par ces abbés, ou dans leurs discours, mais vous connaissez au Canada le prêtre vraiment

sacerdotal qu'est l'abbé Thellier de Poncheville, j'ai entendu ici le Père Sertillanges, j'ai entendu hier soir M. l'abbé Desgranges dans une conférence qui restera comme l'une des plus éloquentes — et je crois la plus éloquente — de cette semaine ; j'ai entendu parler avant-hier encore l'abbé Thellier de Poncheville prêchant l'heure d'adoration aux Semainiers, et je vous assure qu'il faut être bien sévère, et bien pourfendeur de doctrine, pour affirmer que ces hommes sont dangereux, et font grand dommage à l'Eglise de France. Et il serait bon qu'au Canada l'on ne donnât pas trop cours à cette critique qui veut démolir et stériliser les meilleures forces du catholicisme contemporain. Ces hommes ne revendiquent assurément pas l'infaillibilité doctrinale ; mais ils se déclarent fils soumis de l'Eglise, et tout prêts à rectifier leurs doctrines, si les juges autorisés dans l'Eglise leur signalent des inexactitudes ; ils sont reconnus par leurs évêques comme les ouvriers les plus utiles et les plus dévoués de la cause sociale catholique ! à quoi bon s'acharner à les détruire ou à les décourager ?

Voici maintenant le mot de la fin :

“Tout à l'heure, j'ai dit à Mgr Gibier quelles fortifiantes leçons les Canadiens allaient apporter de Versailles. Sa Grandeur a bien voulu répondre que le Canada n'a rien à apprendre de la France. Cette parole de bienveillance est trop aimable pour être tout à fait exacte. Nous pouvons apprendre quelque chose — et nous le devons — de la France catholique, qui se ressaisit, qui lutte, qui travaille, et qui fait refleurir le printemps de sa vie chrétienne. Il y a toujours quelques analogies entre les institutions sociales des peuples contemporains. Si nous n'avons pas chez nous à faire toujours des œuvres de conquête religieuse, nous avons à créer beaucoup d'œuvres de préservation, et beaucoup d'œuvres de conservation, et beaucoup d'œuvres de développement social et catholique. Puissions-nous être toujours à la hauteur des tâches nécessaires, et ne pas nous enfermer dans la stérile et trop commode abstention !”